

**VILLE
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 10 avril 2024****Délibération n° 53**

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 04 avril 2024

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
12/04/2024

Ont donné procuration :

Monsieur Roland LONJON à Madame Ginette VINCENT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e) :

Monsieur Stéphane CLABAUX

Secrétaire de séance : Maryline BRUN

La séance a été levée à : 23H59

Rédacteur : Thibaud Berger Finances

Objet :	Budget principal : affectation du résultat 2023
----------------	---

Rapporteur : Caroline BARRE

En application de l'instruction budgétaire et comptable, le résultat de fonctionnement constaté au compte administratif, et dès lors que ce résultat est positif, est affecté par décision de l'assemblée délibérante comme suit :

- à titre prioritaire en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour la couverture du besoin de financement de la section

Délibération n°53 du mercredi 10 avril 2024

d'investissement, dès lors que le solde d'exécution des restes à réaliser de cette section est négatif,

- en report de fonctionnement sur l'exercice suivant pour la partie excédant la couverture du besoin de financement.

Par ailleurs, suite à la clôture du budget annexe Cuisine en Velay, le résultat cumulé de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution cumulé de la section d'investissement à la clôture de l'exercice sont repris au Budget Principal, dès le budget primitif 2024.

Les résultats d'exécution du budget principal au titre de l'exercice 2023 tels qu'ils apparaissent au compte administratif sont résumés comme suit :

1 - Section d'Investissement

Dépenses 2023	16 478 113,98
Recettes 2023	16 048 678,13
Résultat de l'exercice	-429 435,85
Résultat antérieur reporté	-5 616 754,59
Résultat de clôture du budget principal	-6 046 190,44
Résultat de clôture du budget annexe Cuisine en Velay	64 129,32
Résultat de clôture à reporter	-5 982 061,12

Ce résultat de clôture est repris au budget primitif 2024 au compte 001.

Solde des restes à réaliser	4 514 522,25
Report dépenses	5 331 505,49
Report dépenses budget annexe Cuisine en Velay	903,15
Report recettes	9 846 930,89

Besoin de financement de la section investissement compte tenu des RAR	-1 467 538,87
---	----------------------

2 - Section de fonctionnement

Dépenses 2023	27 103 770,75
Recettes 2023	29 276 792,94
Résultat de l'exercice	2 173 022,19
Excédent antérieur reporté	2 448 557,31
Résultat de clôture du budget principal	4 621 579,50
Résultat de clôture du budget annexe Cuisine en Velay	157 544,73
Résultat de clôture	4 779 124,23

3 - Affectation du résultat

<i>Résultat de clôture à affecter</i>	<i>4 779 124,23</i>
<i>Besoin de financement de la section investissement compte tenu des RAR</i>	<i>-1 467 538,87</i>
Affectation en réserves (1068)	1 467 538,87
Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement (002)	3 311 585,36

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/04/2024

Le Conseil Municipal :

- ARRÊTE les résultats définitifs de l'exercice 2023 tels que résumés ci-dessus et affecte le résultat excédentaire de la section de fonctionnement comme suit :

- résultat de clôture : **4 779 124,23 €**,
- affectation au compte 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé" pour **1 467 538,87 €**,
- affectation au compte 002 "résultat antérieur reporté" pour **3 311 585,36 €**.

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celine GACON, Laurent JOHANNY

Signé le 10 avril 2024,
 Le Secrétaire de séance,
 BRUN Maryline,
 Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 avril
 2024